



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION D'EVALUATION DES PRODUITS ET PRESTATIONS

AVIS DE LA COMMISSION

07 mars 2007

**Dispositifs : articles pour pansements (Titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1 de la liste des Produits et prestations mentionnés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale)**

Faisant suite :

- au décret n° 2004-1419 du 23 décembre 2004 relatif à la prise en charge des produits et prestations mentionnés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale instaurant une durée d'inscription sur la liste des produits et prestations remboursables limitée à cinq ans pour les produits et prestations inscrits par description générique (article 3 du décret) ;
- à l'arrêté du 12 juillet 2005 (au journal officiel du 28 juillet 2005) fixant, pour l'année 2006, les descriptions génériques devant faire l'objet d'un examen en vue du renouvellement de leur inscription ;
- à l'auto-saisine de la CEPP en date du 7 février 2007 concernant notamment les descriptions génériques articles pour pansements ;

la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations recommande de modifier les conditions d'inscription des articles pour pansements, conformément au projet de nomenclature joint en annexe.

**Direction de l'évaluation des actes et produits de santé**

## La Commission recommande :

1. La mise en œuvre d'une nouvelle classification des pansements primaires et secondaires et de leurs indications. La commission note que le service rendu par des dispositifs recommandés dans une même indication ne peut être différencié au vu des éléments disponibles à ce jour (ASR V - absence d'amélioration du service rendu).

2. De réserver l'inscription par description générique sur la LPPR aux pansements primaires et secondaires exempts de composants ou substances ajoutés possédant une propriété, revendiquée ou connue, de type pharmacologique ou biologique. Tout pansement incorporant ce type de composant ou substance doit faire l'objet d'un dossier de demande d'inscription par nom de marque, justifiant le service attendu dans les indications revendiquées par le fabricant.

3. De modifier les descriptions génériques décrivant les pansements primaires suivants :

- hydrocolloïdes
- hydrocellulaires
- hydrogels

Les modifications doivent porter sur les définitions, les indications et les spécifications techniques minimales des catégories concernés, conformément au projet de nomenclature.

4. De créer les descriptions génériques décrivant les pansements primaires suivants :

- alginates
- pansements en fibres de carboxyméthylcellulose

5. De supprimer les descriptions génériques décrivant les pansements primaires suivants :

- pansements à l'acide hyaluronique
- pansements siliconés

6. De supprimer dans un délai de 2 ans la description générique intitulée "*Pansements séquentiels alternant un pansement à base de charbon actif utilisés pendant la phase de déterision, puis un pansement vaseliné pour la phase de bourgeonnement*".

Ce délai est destiné à permettre aux fabricants de réaliser les études nécessaires au dépôt de dossiers de demande d'inscription par nom de marque, compte tenu des indications figurant dans le projet de nomenclature pour les pansements de type « interface » et « à base de charbon actif ».

7. De modifier les indications des pansements primaires actuellement inscrits par nom de marque suivants :

- Mepitel
- Urgotul

Ces pansements doivent être inscrits dans la catégorie nouvelle des pansements interface, conformément aux indications figurant dans le projet de nomenclature. La durée d'inscription par nom de marque recommandée pour ces deux pansements est de 5 ans.

8. De modifier les descriptions génériques décrivant les pansements secondaires, par la création ou la mise à jour des indications et des spécifications techniques minimales, conformément au projet de nomenclature.

## ANNEXES

### I. CLASSIFICATION ET INDICATIONS DES PANSEMENTS PRIMAIRES

<b>Phase de cicatrisation</b>	<b>Type de plaie</b>	<b>Pansements recommandés</b>
Sans distinction <i>(aucune phase en particulier)</i>	Chronique	Hydrocolloïdes
	Aiguë	Hydrocellulaires Fibres de carboxymethylcellulose (CMC)
Détersion <i>(si traitement séquentiel)</i>	Chronique	Alginates Hydrogels
	Aiguë	aucun en particulier : mêmes pansements que dans le cas « <i>sans distinction de phase</i> »
Bourgeonnement <i>(si traitement séquentiel)</i>	Chronique	Interfaces Hydrocellulaires
	Aiguë	aucun en particulier : mêmes pansements que dans le cas « <i>sans distinction de phase</i> »
Epidermisation <i>(si traitement séquentiel)</i>	Chronique	Interfaces Hydrocolloïdes
	Aiguë	Interfaces
<b>Cas particuliers</b>	<b>Etiologies</b>	
Peau fragile	maladies bulleuses	Interfaces
Prévention de l'infection	quelle que soit l'étiologie	pas de pansement spécifique reconnu à ce jour
Plaie infectée	quelle que soit l'étiologie	pas de pansement spécifique reconnu à ce jour
Plaie hémorragique	toutes, et toujours la prise de greffe	Alginates
Plaie malodorante	cancers (ORL, peau et sein principalement)	à base de charbon actif

## II. PROJET DE NOMENCLATURE DES PANSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES

### II.1. PANSEMENTS PRIMAIRES

Les pansements primaires suivants sont stériles et emballés individuellement.

#### Définitions :

- plaie chronique : plaie dont le délai de cicatrisation est allongé en raison de la présence d'une ou plusieurs causes de retard de cicatrisation. Selon l'étiologie, une plaie est considérée comme chronique après 4 à 6 semaines d'évolution. Les étiologies incluent notamment les ulcères de jambe, les escarres, les plaies diabétiques, les moignons d'amputation et les brûlures étendues en cas d'allongement des délais de cicatrisation.

- plaie aiguë : plaie dont le délai envisagé de cicatrisation est supposé normal c'est à dire sans cause locale ou générale pouvant retarder la cicatrisation. Les étiologies incluent notamment les brûlures, greffes, prises de greffe et plaies à cicatrisation dirigée post chirurgicale, morsures, abcès et abcès du sinus pilonidal (kyste sacro-coccygien opéré), gelures, dermabrasions profondes.

#### II.1.1. Pansements hydrocolloïdes

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Pansements constitués de polymères absorbants, dont les propriétés physico-chimiques sont liées à la présence de carboxyméthylcellulose. Ils existent sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- plaques adhésives sur la surface au contact de la peau et dont la face externe est imperméable aux liquides (formes standard ou anatomiques, opaques ou transparentes), compatibles avec une éventuelle utilisation sans pansement secondaire</li><li>- poudre</li><li>- pâte</li></ul>	<p>- Plaies chroniques sans distinction de phase</p> <p><u>Si traitement séquentiel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plaies chroniques en phase d'épidermisation</li></ul> <p><u>Autres catégories d'indications connues :</u></p> <p><i>plaques adhésives minces transparentes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- escarres de l'adulte et du sujet âgé / au stade de la rougeur: protéger la peau si besoin (urines, macération).</li></ul>	<p>Plaques adhésives</p> <p><i>Propriétés de drainage (Absorption / TTVE) mesurées conformément à la norme EN13726.1 chapitre 3.3, supérieures ou égales à : 15 g /100 cm<sup>2</sup>/24heures.</i></p> <p>Pâtes et poudres</p> <p><i>Concentration en CMC ≥ 18 %</i></p>

### II.1.2. Pansements hydrocellulaires

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Pansements constitués de polymères. Ils sont présentés notamment sous forme de mousse de polyuréthane. Ils sont absorbants. Ils existent sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plaques adhésives compatibles avec une éventuelle utilisation sans pansement secondaire, composées de plusieurs couches dont une couche absorbante hydrophile</li> <li>- plaques non adhésives, comportant notamment une couche absorbante hydrophile</li> <li>- formes anatomiques, présentées sous forme de plaques (adhésives ou non) ou sous forme tridimensionnelle</li> <li>- formes adaptées au remplissage des plaies cavitaires, absorbantes sur l'ensemble de leurs faces</li> </ul>	<p>- Plaies aiguës – sans distinction de phase</p> <p><u>Si traitement séquentiel :</u></p> <p>- Plaies chroniques en phase de bourgeonnement</p>	<p><u>Formes plaques et tri-dimensionnelles :</u></p> <p>Propriétés de drainage (absorption /TTVE), mesurées selon la norme EN 13726-1 chapitre 3.3, supérieures ou égales à :</p> <p>30 g/100 cm<sup>2</sup>/24 h.</p> <p><u>Formes permettant le remplissage de plaies cavitaires :</u></p> <p>Propriétés d'absorption mesurées selon la norme EN 13726-1 chapitre 3.2, supérieures ou égales à 8 g/g/24 h.</p>

### II.1.3. Pansements alginate

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Pansements composés majoritairement (&gt;50%) d'alginate, associés ou non à de la carboxyméthylcellulose (CMC). Les alginate sont des polymères d'acides alginiques obtenus à partir d'algues. Ils sont caractérisés par leur capacité d'absorption et leurs propriétés hémostatiques. Ils se présentent sous forme de compresses ou de mèches.</p>	<p><u>Traitement séquentiel :</u></p> <p>- Plaies chroniques en phase de détersion</p> <p>- Situation particulière : plaies hémorragiques (toutes étiologies)</p>	<p><u>Alginate « compresse » :</u></p> <p>Propriétés d'absorption mesurées selon la norme : EN 13.726-1 chapitre 3.2., supérieures ou égales à : 16 g / 100 cm<sup>2</sup> / 30 min.</p> <p><u>Alginate « mèche » :</u></p> <p>Propriétés d'absorption mesurées selon la norme : EN 13.726-1 chapitre 3.2., supérieures ou égales à : 10 g / g d'échantillon / 30 min.</p>

#### II.1.4. Pansements hydrogels

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
Les hydrogels sont des gels contenant majoritairement de l'eau (>50%). Ils sont principalement destinés à assurer l'humidification des plaies. Ils se présentent sous forme de plaques, de compresses imprégnées et de gel.	<u>Traitement séquentiel :</u> - Plaies chroniques en phase de détersion	Propriétés d'hydratation mesurées sur substrat gélatine conformément à la norme : EN13.726-1 chapitre 3.4, supérieures ou égales à : 4 % de variation en poids du gel sur 48 h.

#### II.1.5. Pansements en fibres de carboxyméthylcellulose

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
Pansements composés majoritairement (>50%) de fibres non tissées de carboxyméthylcellulose (CMC) pure. Ils se présentent sous forme de compresses ou de mèches. Ces fibres se transforment au contact des exsudats en gel cohésif. Ces pansements sont caractérisés par leur capacité d'absorption.	- Plaies aiguës – sans distinction de phase	Propriétés d'absorption mesurées selon la norme : EN13726.1 chapitre 3.2, supérieures ou égales à : 9 g / 100 cm <sup>2</sup>

#### II.1.6. Pansements à base de charbon actif

Définition	Indications / Phase du processus	Spécifications techniques minimales
Pansements constitués de différents supports auxquels a été ajouté du charbon actif, à visée d'absorption des molécules responsables des mauvaises odeurs des plaies. Ils se présentent sous forme de plaques, compresses.	- Situation particulière : plaies cancéreuses malodorantes	Sans objet – inscription proposée par nom de marque

#### II.1.7. Pansements interface

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
Pansements possédant une adhérence faible, persistante tout au long de l'utilisation au contact direct de la plaie (absence de migration de la substance imprégnée ou enduite), visant à limiter les traumatismes et les douleurs induits par le retrait des pansements.	- Situation particulière : peau fragile (notamment : épidermolyse bulleuse congénitale)  <u>Si traitement séquentiel :</u> - Plaies aiguës / phase d'épidermisation - Plaies chroniques / phase de bourgeonnement - Plaies chroniques / phase d'épidermisation	Sans objet – inscription proposée par nom de marque

## II.2. PANSEMENTS SECONDAIRES ET MOYENS DE FIXATION / MAINTIEN

### II.2.1. Pansements et dispositifs adhérents stériles ayant une visée de pansement complet (primaire et/ou secondaire)

Remarque préalable :

- Les indications proposées dans cette catégorie ne bénéficient pas de données de haut niveau de preuve ni d'un consensus fort
- Dans certains cas les spécifications techniques minimales proposées peuvent ne pas bénéficier de méthodes de mesure normalisées

#### II.2.1.1. Films adhésifs semi-perméables stériles

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Les films adhésifs semi-perméables stériles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- constitués d'un film transparent plastique, le plus souvent à base de polyuréthane, enduit d'une masse adhésive</li> <li>- extensibles, souples, perméables à l'air et à la vapeur d'eau, imperméables aux bactéries et aux liquides,</li> <li>- utilisés comme pansement primaire sur la peau saine ou lésée non infectée ou comme pansement secondaire.</li> </ul> <p>Ils sont encore appelés films auto-adhésifs transparents, films adhésifs extensibles, films polyuréthane, pansements de maintien transparents, ou pansements transparents adhésifs.</p>	<p>Pansement secondaire : maintien d'autres pansements utilisés pour les soins des plaies chroniques</p> <p><u>Si traitement séquentiel :</u>  <i>Pansement primaire : phase d'épithélialisation de plaies peu ou pas exsudatives (chroniques, aiguës)</i></p> <p><u>Autres catégories d'indications connues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- protection de sites de cathéters intra-veineux</li> <li>- escarres de l'adulte et du sujet âgé / au stade de la rougeur : protéger la peau si besoin (urines, macération).</li> </ul>	<p><i>Propriétés de transmission de la vapeur d'eau, mesurées selon la norme EN 13726-2 chapitre 3.2, supérieures ou égales à 500 g/m<sup>2</sup>/24 h.</i></p>

#### II.2.1.2. Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Pansements stériles composés d'une compresse tissée ou non tissée centrée sur un support adhésif débordant d'au moins 1 cm sur la compresse. Ils sont adhérents sur 2 ou 4 côtés selon leur présentation en bande ou compresse.</p>	<p><u>Avec support textile :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pansement primaire pour les soins des plaies aiguës suturées et des incisions chirurgicales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Support textile</li> <li>- Adhésif haute tolérance cutanée</li> <li>- Compresse absorbante non adhérente à la plaie</li> <li>- Emballage unitaire stérile</li> </ul>
	<p><u>Avec support film :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de plaies aiguës légèrement hémorragiques et/ou exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Support film semi perméable</li> <li>- Adhésif haute tolérance cutanée</li> <li>- Compresse absorbante non adhérente à la plaie</li> <li>- Emballage unitaire stérile</li> </ul>

II.2.1.3. Compresses stériles de coton hydrophile à bords adhésifs

Définition	Indications/ Phase du processus	Spécifications techniques minimales
<p>Pansements stériles composés d'une compresse de coton hydrophile identique aux compresses non adhérentes, fixée sur un support ayant deux bandes latérales adhésives.</p>	<p>- Protection de plaies aiguës peu ou moyennement exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).</p>	<p>- <i>Film de Mylar (téréphtalate de polyéthylène) microperforé, enserrant un tampon absorbant de coton hydrophile</i>  - <i>2 bandes adhésives latérales, ne contenant ni latex ni résines terpéniques</i></p>



## II.2.2. Dispositifs non adhérents pour réalisation de pansements

### II.2.2.1. Compresses stériles pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements

#### II.2.2.1.1. Compresses stériles de coton hydrophile non adhérentes

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Dispositif stérile constitué d'une pellicule de Mylar (téréphtalate de polyéthylène) microperforée enserrant un tampon absorbant de coton hydrophile.	- Protection de plaies aiguës peu ou moyennement exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).	<i>Cf. définition</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

#### II.2.2.1.2. Compresses stériles absorbantes non adhérentes [pour plaies productives]

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Compresse stérile composée d'une masse absorbante, enveloppée par un complexe non adhérent à la plaie	<u>Plaies aiguës exsudatives :</u> ex : recouvrement des plaies post-opératoires, gynécologiques, drainage de plaies...  <u>Plaies chroniques exsudatives :</u> Recouvrement secondaire de pansements pour drainage des exsudats et protection mécanique de la plaie (composante de pansement secondaire)	<i>Masse absorbante de 0,65 g d'eau par cm<sup>2</sup> de coussin (minimum)</i> <i>Enveloppe en complexe non-adhérent à la plaie</i> <i>Vitesse d'absorption mini : 15 sec par ml de succédané de sang</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

#### II.2.2.1.3. Compresses stériles non tissées

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Les compresse stériles en non tissé sont : - composées d'un voile de non tissé, fabriquée dans un matériau biocompatible - définies par leur capacité d'absorption, leur résistance mécanique au déchirement, leur grammage et leurs dimensions pliées	- Nettoyage des plaies ou de la peau saine en milieu opératoire  - Confection de pansements (composante de pansement secondaire)	<i>Matériau biocompatible</i> <i>Absorption supérieure ou égale à 0,07 g/cm<sup>2</sup> (norme EN-1644-1)</i> <i>Résistance mécanique au déchirement ≥ 30 N dans les deux sens (Norme ISO 9073.3)</i> <i>Résistance au délitement</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

#### II.2.2.1.4. Compresses stériles de gaze hydrophile

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Les compresses stériles de gaze hydrophile sont : - composées de gaze hydrophile de coton - définies par le type de pliage, le nombre de fils, de plis et leurs dimensions	- Nettoyage des plaies ou de la peau saine en milieu opératoire  - Confection de pansements (composante de pansement secondaire)	<i>Gaze de coton hydrophile</i> <i>Duitage mini 10/7</i> <i>Pliage 8 épaisseurs conforme à la norme NF EN 14079</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

### II.2.2.1.5. Rondelles oculaires stériles de gaze

<b>Définition</b>	<b>Indications</b>	<b>Spécifications techniques minimales</b>
Rondelle de coton hydrophile stérile d'un diamètre de 0,07 m, placé entre deux rondelles de gaze hydrophile stérile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soins de plaies de la sphère oculaire (notamment chirurgie de la paupière)</li> <li>- Soins ophtalmiques post-opératoires</li> <li>- Protection contre la lumière et les agents agressifs externes</li> </ul>	<i>Deux rondelles de gaze hydrophile duitage 10/7, enserrant une rondelle de coton hydrophile.</i> <i>Format rond ou ovale</i> <i>Poids unitaire : 1 gramme environ</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

### II.2.2.1.6. Rondelles oculaires stériles non tissées

<b>Définition</b>	<b>Indications</b>	<b>Spécifications techniques minimales</b>
Rondelle oculaire stérile non tissée, à bords fermés non traumatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soins de plaies de la sphère oculaire (notamment chirurgie de la paupière)</li> <li>- Soins ophtalmiques post-opératoires</li> <li>- Protection contre la lumière et les agents agressifs externes</li> </ul>	<i>Matériau biocompatible (viscose de polyester notamment)</i> <i>Coton hydrophile</i> <i>Absorption <math>\geq 0,07</math> g/cm<sup>2</sup> (norme EN 1644.1)</i> <i>Résistance aux déchirements à sec <math>\geq 30</math> N / dans les 2 sens (norme ISO 9073-3)</i> <i>Emballage unitaire stérile</i>

## II.2.2.2. Autres dispositifs, non stériles, pour nettoyage de plaies et/ou réalisation de pansements

### II.2.2.2.1. Gaze hydrophile [non stérile]

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Les bandes de gaze hydrophile sont : - composées de gaze hydrophile de coton, non élastique, - présentées en rouleaux de longueur et largeur variables	Maintien de pansements (composante de pansement secondaire)	<i>Gaze hydrophile, non stérile, (duitage 7/6), blanchie, sans apprêt</i> <i>Conforme à la norme NF EN 14079</i>

### II.2.2.2.2. Compresse de gaze hydrophile [non stériles]

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Les compresses de gaze hydrophile sont : - composées de gaze hydrophile de coton - définies par le type de pliage, le nombre de fils, de plis et leurs dimensions	- Nettoyage des plaies ne nécessitant pas de soins aseptiques ou nettoyage de la peau saine	<i>Gaze de coton hydrophile</i> <i>Duitage mini 10/7</i> <i>blanchie, sans apprêt</i> <i>Pliage 8 épaisseurs</i> <i>Conforme à la norme NF EN 14079</i>

### II.2.2.2.3. Compresse non tissées [non stériles]

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Les compresse en non tissé sont : - composées d'un voile de non tissé - définies par leur capacité d'absorption, leur résistance mécanique au déchirement, leur grammage et leurs dimensions pliées	- Nettoyage des plaies ne nécessitant pas de soins aseptiques ou nettoyage de la peau saine	<i>Matériau biocompatible</i> <i>Absorption supérieure ou égale à 0,07 g/cm<sup>2</sup> (norme EN-1644-1)</i> <i>Résistance mécanique au déchirement ≥ 30 N dans les deux sens (Norme ISO 9073.3)</i> <i>Résistance au délitement</i>

### II.2.2.2.4. Coton hydrophile [non stérile]

Définition	Indications	Spécifications techniques minimales
Coton hydrophile	- Nettoyage locaux de la peau, sauf présence de plaie ouverte	<i>Conforme aux caractéristiques de la monographie "Coton hydrophile" de la Pharmacopée Européenne.</i>

## II.2.3. Moyens de fixation et de maintien

### II.2.3.1. Systèmes de maintien adhésifs

#### II.2.3.1.1. Sutures adhésives stériles

<b>Définition</b>	<b>Indications</b>	<b>Spécifications techniques minimales</b>
Bandelettes adhésives stériles visant à suturer une incision.	Rapprochement des berges de la plaie : -Suture pour petite chirurgie d'urgence, chirurgie dermatologique, chirurgie plastique, et cicatrices post-opératoires courtes (<2,5 cm) ou plus longues dans le cas de renfort de fils. -Utilisation en suture primaire sur les plaies superficielles ou sans traction excessive. -Utilisation en renfort secondaire entre des fils ou agrafes ou en remplacement à partir du troisième jour pour limiter le préjudice esthétique. -Suture sous plâtre ou résine.	- Support non tissé renforcé par des fibres de polyester - Adhésif acrylate de haute tolérance cutanée - Emballage stérile
		- Support non tissé - Adhésif acrylate de haute tolérance cutanée - Emballage stérile
		- Bandelettes en mousse de polyuréthane - Adhésif acrylate de haute tolérance cutanée - Emballage stérile

#### II.2.3.1.2. Sparadraps non élastiques

*Conclusions reportées dans l'attente de l'examen des matériels de contention.*

### II.2.3.2. Systèmes de maintien non adhésifs

#### II.2.3.2.1. Filets et jerseys tubulaires

<b>Définition</b>	<b>Indications</b>	<b>Spécifications techniques minimales</b>
Un filet tubulaire de maintien est une gaine tricotée aérée, élastique ou non, destinée au maintien de pansements primaires.	Maintien de tout type de pansement primaire sur peau fragile.	<i>Filets tubulaires de maintien des pansements élastiques ou non (polyester, nylon, latex) Jerseys tubulaires de maintien des pansements</i>

#### II.2.3.2.2. Bandes de crêpe coton

*Conclusions reportées dans l'attente de l'examen des matériels de contention.*

**III. DISPOSITIFS ACTUELLEMENT CLASSES COMME ARTICLES POUR PANSEMENTS  
ET DONT L'EXAMEN EST PREVU DANS LE CADRE DES MATERIELS DE  
CONTENTION**

Ouate de cellulose chirurgicale  
Coussins pour pansements élasto-compressifs  
Sparadraps  
Bandes extensibles tissées ou tricotées  
Bandes de crêpe